



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/26065  
10 juillet 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRE DATEE DU 7 JUILLET 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que pendant la période allant du 29 juin au 6 juillet 1993, l'aviation américaine a continué de violer l'espace aérien iraquien à des fins d'observation et de provocation. On trouvera ci-après le détail de ces opérations :

Le 29 juin 1993

a) Région nord : 19 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 10 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Tal-Afar, Amadiya et Zakho.

b) Région sud : 69 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 8 500 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Bassorah, Amara, Qarna, Salmane, Samawa et Bassia.

- Par ailleurs, à 12 h 12, un avion de reconnaissance américain de type TR-1, qui volait à une vitesse de 700 km/h et à une altitude de 20 000 mètres, a pénétré dans l'espace aérien iraquien et survolé la région d'Aïn Zala (gouvernorat de Ninive). A 13 h 40, l'appareil qui survolait alors le nord de Zakho est reparti en direction de la Turquie.

Le 30 juin 1993

a) Région nord : 35 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 500 à 9 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Zakho, Dohouk, Arbil, Tal-Afar et Amadiya.

b) Région sud : 52 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 11 000 mètres. Zones survolées : Bassorah, Nassiriya, Samawa, Bassia, Amara, Joulaiba et Qalaat Soukkar.

- Par ailleurs, à 13 h 50, un avion de reconnaissance américain de type TR-1, volant à une vitesse de 600 km/h et à une altitude de 20 000 mètres, a pénétré dans l'espace aérien iraquien et survolé les régions de Diwaniya, Nassiriya et Samawa. A 14 h 50, l'appareil qui

survolait alors le sud de la région de Jalbiya est reparti en direction de l'Arabie saoudite.

Le 1er juillet 1993

a) Région nord : 20 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Tal-Afar, Zakho, Amadiya et Dohouk.

b) Région sud : 65 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 11 000 mètres. Zones survolées : Bassorah, Qarna, Amara, Nassiriya, Bassia, Samawa, Joulaiba, Artawi, Chanafiya et Abou Scukheir.

Le 2 juillet 1993

a) Région nord : 30 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 5 500 à 10 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Amadiya, Tal-Afar et Chaklawa.

b) Région sud : 73 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Bassorah, Nassiriya, Amara, Salmane, Samawa, Chatra, Bassia et Joulaiba.

Le 3 juillet 1993

a) Région nord : 22 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Tal-Afar, Zakho et Amadiya.

b) Région sud : 92 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 11 000 mètres. Zones survolées : Bassorah, Nassiriya, Samawa, Joulaiba, Rifa'i, Achbija, Al-Khadr, Al-Lasaf et Salmane.

Le 4 juillet 1993

a) Région nord : Aucune activité hostile n'a été signalée.

b) Région sud : A 12 h 34, une formation de chasse de deux appareils volant à 780 km/h et à une altitude de 7 000 mètres, a pénétré dans l'espace aérien iraquien et survolé les régions de Bassorah et d'Artawi, avant de quitter la zone à 13 h 5.

Le 5 juillet 1993

a) Région nord : Néant.

b) Région sud : 61 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 12 000 mètres. Zones survolées : Bassorah, Nassiriya, Samawa, Qarna, Salmane, Amara et Bassia.

- Par ailleurs, à 12 h 20, un avion de reconnaissance américain de type TR-1, volant à une vitesse de 600 km/h et à une altitude de 20 000 mètres, a pénétré dans

/...

l'espace aérien iraquien et survolé la région de Fao dans la région sud. A 15 h 5, l'appareil qui se trouvait alors au-dessus de la région de Bassia est reparti en direction de l'Arabie saoudite.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDAN